



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 019**

Le mardi 23 février 2021

---

Président : M. Pat Finnigan





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 23 février 2021

• (1530)

[Français]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Je vous souhaite la bienvenue à tous.

[Traduction]

La séance est ouverte.

Vous le savez sans doute, comme la dernière fois, nous ne recevons que trois témoins aujourd'hui. Nous reprendrons en gros la formule utilisée lors de la dernière réunion, en espérant qu'elle fonctionne de nouveau. S'il reste du temps à la fin, nous le répartirons au moyen de la même formule que la dernière fois.

Je vous souhaite la bienvenue à la 19<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 24 octobre 2020, nous reprenons l'étude de la capacité de transformation.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 janvier 2021. Par conséquent, des membres sont présents dans la salle, et d'autres participent à la réunion à distance au moyen de l'application Zoom. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montre toujours la personne qui a la parole plutôt que l'ensemble du Comité.

De plus, je rappelle à tous les participants qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran au cours de la réunion.

[Français]

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles.

Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Avec la dernière version de Zoom, vous pouvez désormais parler la langue de votre choix sans avoir à choisir le canal linguistique correspondant.

Vous remarquerez également que la fonction « lever la main » de la plateforme est désormais plus facilement accessible sur la barre d'outils principale, si vous souhaitez prendre la parole ou alerter le président. Si cette option ne fonctionne pas, je suggère que les députés et les témoins qui souhaitent intervenir allument leur caméra et lèvent la main physiquement.

Lorsque vous n'avez pas la parole, veuillez mettre votre micro en mode sourdine.

[Traduction]

Avant d'accueillir nos témoins, je rappelle aux membres du Comité que les recommandations en vue du rapport sur la capacité de transformation doivent être envoyées à la greffière avant 17 heures le vendredi 26 février.

J'aimerais maintenant accueillir les témoins qui seront avec nous cet après-midi.

Nous recevons M. Bob Lowe, président de la Canadian Cattlemen's Association, ainsi que M. Dennis Laycraft, vice-président directeur. Bienvenue messieurs.

[Français]

De Novalait, nous recevons Mme Élise Gosselin, directrice générale.

Je vous souhaite la bienvenue, madame Gosselin.

[Traduction]

Nous recevons aussi Mme Nadia B. Theodore, vice-présidente principale des Relations avec le gouvernement et l'industrie à l'échelle mondiale d'Aliments Maple Leaf inc. Bienvenue à cette réunion du Comité, madame Theodore.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires des témoins. Je vais suivre l'ordre des intervenants que j'ai devant moi.

Messieurs de la Canadian Cattlemen's Association, l'un de vous peut prendre la parole... ou vous pouvez partager le temps de parole. Vous avez sept minutes et demie pour faire votre déclaration.

Allez-y, je vous en prie.

**M. Bob Lowe (président, Canadian Cattlemen's Association):** Merci, monsieur le président.

Bon après-midi.

Je m'appelle Bob Lowe. Je suis un éleveur de l'Alberta et le président de la Canadian Cattlemen's Association, qui représente les producteurs de bœuf et les éleveurs canadiens à l'échelle nationale. Dennis Laycraft, vice-président directeur de l'Association, m'accompagne.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner devant le Comité pour parler de la capacité de transformation du bœuf.

L'industrie du bœuf au Canada constitue le plus important secteur agricole au pays; elle représente 9 milliards de dollars en recettes monétaires agricoles et contribue à 17 milliards de dollars au PIB du Canada, générant plus de 225 000 emplois. Elle favorise le maintien de collectivités rurales fortes et représente la plus importante force conservatrice des grandes plaines du Nord au Canada. Les contributions de ce secteur à l'économie et à l'environnement du Canada ne seraient pas possibles sans la capacité de transformer ses produits pour les marchés nationaux et internationaux.

Aujourd'hui, nous allons aborder la question de ce qui est nécessaire pour optimiser la capacité de transformation du bœuf. La question ne se résume pas à savoir si la capacité est insuffisante ou si elle est excédentaire; il s'agit d'arriver à la bonne combinaison de transformateurs au pays en fonction de leur taille et de leur capacité. Les grands transformateurs sont des compétiteurs efficaces à l'échelle nationale et internationale. Ils permettent au Canada de tirer profit des accords de commerce international, alors que les petits et moyens transformateurs offrent la capacité d'abattage dont les systèmes alimentaires locaux ont besoin. Au cours des dernières années, l'industrie du bœuf a eu de la difficulté à conserver les petits et moyens exploitants d'abattoirs et à maintenir une capacité de transformation suffisante dans l'Est du Canada.

Depuis le début de la pandémie, le secteur a fait preuve d'une grande résilience, mais des vulnérabilités ont été cernées. Si on prend la situation dans l'Est du Canada, qui comprend l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique, la capacité d'abattage était presque complètement utilisée avant la pandémie et le secteur vivait ponctuellement des périodes où le temps requis pour livrer le bétail sur le marché devenait plus long. Cela provoquait de plus longues périodes d'alimentation, une augmentation des coûts et une diminution des prix pour les producteurs.

Nous employons l'expression « taux d'utilisation » pour parler de la capacité d'une usine de transformation. Pour répondre aux augmentations de la demande en 2020, les abattoirs de l'Est ont fait passer leur taux d'utilisation au-delà de 100 % de mars à juin en ajoutant des quarts de travail les samedis. Que ces exploitants aient pu amener leur capacité au-delà de 100 % est un coup de chance, mais cette situation n'est pas viable, car il faut réserver des plages horaires à l'entretien des usines.

Lorsque l'usine de Cargill a été fermée en décembre, un arriéré de 10 000 à 15 000 têtes de bétail s'est formé. Le programme de retrait d'Agri-relance a contribué à rétablir la stabilité du marché. Cependant, l'arriéré existe toujours, parce qu'il est difficile d'accroître la capacité au-delà de 100 %, ce qui montre encore une fois le caractère précaire d'une situation où les taux d'utilisation sont à 100 %.

Dans l'ensemble, les limites de la capacité d'abattage ont eu un impact financier important sur l'industrie du bœuf dans l'Est du Canada. On estime à 238 \$ par tête les pertes subies en 2020 par le secteur de l'engraissement en Ontario.

Au cours des cinq dernières années, la majeure partie de la transformation totale de bœuf au Canada a eu lieu dans l'Ouest du pays. Au printemps 2020, les ralentissements temporaires ont causé un arrêt de 70 % de la capacité de transformation de bœuf au Canada sur deux semaines, ce qui a entraîné un arriéré d'environ 130 000 têtes de bétail dans l'Ouest du pays. Les pertes totales pour les parcs d'engraissement se sont chiffrées à 152 millions de dollars de la mi-mars à la mi-juin.

Les usines de transformation dans l'Ouest ont connu une reprise impressionnante et elles ont réussi à épouser l'arriéré grâce à la capacité disponible. Bien que les producteurs de bovins ont subi des pertes de profits importantes en raison de la faiblesse des prix sur le marché et de l'augmentation des coûts des intrants associés à la gestion des bovins, le programme de retrait a contribué à la stabilisation du marché et leur a permis d'éviter des pertes encore plus grandes.

Maintenant que je vous ai donné le contexte, je cède la parole à mon collègue Dennis Laycraft, qui parlera de nos recommandations.

**M. Dennis Laycraft (vice-président directeur, Canadian Cattlemen's Association):** Merci, monsieur Lowe, et merci au Comité de nous avoir invités à témoigner.

En 2018, nous avons recommandé de créer un fonds de développement pour l'industrie canadienne de l'exportation de viande rouge qui aurait pour objectif de trouver des façons d'augmenter la capacité, particulièrement dans l'Est du Canada, notamment en matière de réfrigération, de modifier les chaînes de transformation et de préparer le pays à répondre aux exigences spécifiques de transformation spécialisée permettant de tirer profit des différents accords de commerce international.

Un deuxième élément que nous voulons aborder est celui de l'harmonisation des procédures du Canada et des États-Unis avec celles de la Corée du Sud. Présentement, notre entente avec la Corée comprend une disposition qui entraînerait une suspension de toutes les exportations jusqu'à la conclusion d'une enquête. C'est ce qui fait que certaines usines aux États-Unis ont cessé de transformer du bœuf canadien ou, dans le cas des usines qui en transforment encore, à le transformer dans une chaîne distincte. L'accès aux États-Unis est extrêmement important pour que les prix de notre industrie demeurent concurrentiels.

M. Lowe a parlé du programme de retrait; nous voudrions que ce dernier soit prolongé. La situation causée par la COVID n'est pas réglée et nous ne savons pas ce qui pourrait se produire dans le reste de l'année d'ici à ce que, nous l'espérons, l'ensemble des Canadiens ou la majorité d'entre eux soient vaccinés. Cet outil nous a très bien servi l'été dernier et la possibilité d'y avoir recours sans délai est vraiment importante.

J'aurais également quelques commentaires à faire au sujet du système réglementaire canadien. À l'heure actuelle, les procédures au Canada quant au matériel à risque spécifié concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine ou ESB diffèrent de celles aux États-Unis, ce qui crée un désavantage concurrentiel. Cette situation a même causé la fermeture d'un certain nombre de petites et moyennes usines qui n'arrivaient plus à être concurrentielles en raison de l'existence de deux environnements réglementaires. Nous voulons collaborer avec l'agence pour mener un examen de la situation qui, nous l'espérons, pourra être effectué aussi tôt que possible.

Enfin, je dois parler de main-d'œuvre. Il est difficile de penser à prendre de l'expansion lorsqu'on a de la difficulté à trouver des employés pour répondre à ses besoins actuels. Plus nous arriverons à trouver davantage de gens pour travailler dans ces usines... Partout dans cette industrie au Canada, ce sont des emplois syndiqués et, encore une fois, ce sont souvent des travailleurs étrangers qui viennent pourvoir les postes vacants. Nous sommes également pour l'automatisation et cela fait partie de la solution, mais rien ne peut remplacer un travailleur hautement qualifié pour la découpe des pièces selon les différentes spécifications du marché.

Enfin, encore une fois en raison des risques, l'industrie de l'abattage en Amérique du Nord a dépensé 1,5 milliard de dollars depuis janvier dernier pour mettre en place des mesures de protection pour les employés. Assurément, nous croyons que vacciner les travailleurs du secteur de la transformation agroalimentaire en priorité serait une mesure importante pour la suite des choses.

Voilà qui conclut mon exposé.

• (1535)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Laycraft.

[Français]

Madame Gosselin, vous avez maintenant la parole pour sept minutes et demie.

**Mme Élise Gosselin (directrice générale, Novalait):** Je veux d'abord vous remercier de me donner l'occasion de fournir un peu d'information à ce comité.

J'aimerais aborder la capacité de transformation dans l'industrie laitière sous un angle un peu différent, à savoir celui de l'innovation et de la recherche, qui soutiennent la capacité d'innovation.

Comme vous le savez, la majeure partie du tissu industriel, pour ce qui est de la transformation laitière au Québec, plus particulièrement, est composée de petites et de moyennes entreprises. Or, pour appuyer la recherche et l'innovation, ces entreprises ne peuvent compter que sur des capacités financières et des ressources humaines limitées.

Cette innovation est essentielle à la capacité de transformation. Pour assurer la survie des entreprises, un effort constant est déployé pour répondre à la demande des marchés, s'adapter aux normes et accroître les procédés ainsi que la compétitivité. Les changements climatiques et leurs répercussions environnementales exigent également que les entreprises adaptent constamment leurs processus.

Quant aux préoccupations sociétales, on a bien vu dans l'actualité cette semaine à quel point tout est important dans le secteur laitier. Cela inclut même l'alimentation des animaux. Chez les consommateurs, la recherche de produits plus naturels et les perceptions sur le bien-être animal font que les entreprises doivent s'adapter à un milieu qui change constamment. Elles doivent adapter à la fois leurs produits et leurs procédés pour être en mesure de produire dans cet environnement. Actuellement, ce sont les fournisseurs de l'industrie, les compagnies d'ingénierie, qui soutiennent l'innovation dans les petites et moyennes entreprises, notamment au moyen d'équipement, mais cela ne répond pas nécessairement à tous les besoins.

J'aimerais vous présenter notre organisation. Novalait démontre que le secteur laitier québécois est particulièrement innovant. Il y a 25 ans, soit en 1995, les producteurs et les transformateurs laitiers ont décidé de créer un fonds pour investir dans la recherche. Ils l'ont non seulement créé, mais l'ont créé ensemble. Dans d'autres

secteurs du domaine agroalimentaire, notamment celui du bœuf, que mes collègues connaissent bien, des prélèvements effectués sur les carcasses sont destinés à la recherche. C'est le cas aussi dans le secteur laitier, où les producteurs et les transformateurs se sont réunis pour investir ensemble dans la recherche.

Pour ce qui est de Novalait, toutes les fermes du Québec et toutes les entreprises qui transforment le lait, aussi bien les fromageries artisanales que les multinationales, contribuent au financement de la recherche. Novalait sollicite l'expertise des chercheurs pour développer des connaissances et des solutions qui permettent de résoudre des problèmes associés à la production et à la transformation du lait. Depuis sa création, Novalait a investi 11 millions de dollars dans la recherche, soit dans plus de 125 projets, pour une valeur totale de presque 55 millions de dollars. Cette somme a été investie par les producteurs et les transformateurs.

On entend souvent dire que, dans le secteur agroalimentaire, on est moins innovant ou on investit moins en recherche que dans d'autres pays de l'OCDE, mais il est important que vous sachiez que cette capacité d'innovation est vraiment présente dans le secteur laitier au Québec.

Quand Novalait a été créé, en 1995, l'industrie laitière faisait face à deux importants défis: une diversification des produits laitiers et une diminution importante de la consommation de matières grasses. Vingt-cinq ans plus tard, on peut dire qu'un progrès extraordinaire a été accompli quant à la variété de produits laitiers offerts. Or, autant les gens avaient peur de consommer de la matière grasse laitière il y a 25 ans, autant les marchés actuels sont avides de gras laitiers sous forme de crème ou de beurre. C'est un élément positif pour notre secteur.

• (1540)

Par contre, on se rend compte, pas seulement au Québec ou au Canada, mais mondialement, que le lait contient une certaine composition de protéines, de matière grasse et d'autres solides. Nous essayons de faire correspondre cette composition le plus possible à la demande du marché, mais il y a un déséquilibre. En effet, on répond à 100 % des besoins en matière grasse du lait au Canada, mais, en contrepartie, il y a des surplus de protéines et d'autres, solides, notamment des sucres tirés du gras. Cela veut dire que, chaque fois que nous transformons le lait, il y a un coproduit, qui est du lait écrémé, soit des perméats issus de la concentration du lait. C'est un coproduit que nous devons pouvoir valoriser.

Ce problème existe aux États-Unis et en Europe, mais la situation du Canada est particulière en raison des accords de libre-échange et des ententes internationales qu'il a conclus. La capacité des transformateurs laitiers à valoriser leurs coproduits, donc la poudre de lait écrémé ou les perméats, sur les marchés mondiaux est restreinte. L'Association des transformateurs laitiers du Canada vous en avait d'ailleurs touché un mot lors d'une réunion précédente.

Chez Novalait, nous cherchons des pistes de solution pour régler ce problème. Nous travaillons sur la composition du lait et essayons d'aménager l'alimentation des vaches de façon à pouvoir le plus possible être alignés sur les besoins de l'industrie, mais cela a ses limites.

Nous travaillons également avec les entreprises de transformation à mieux maîtriser les procédés, afin de réduire le déséquilibre en surplus structureux de solides non gras et de trouver des façons de valoriser ces produits. Nous sommes en train de rechercher des solutions.

Ce qu'il est important de comprendre ici, c'est que toute augmentation de la capacité de transformation laitière va se traduire par une augmentation des coproduits, que nous devons pouvoir valoriser. C'est un problème qu'il est essentiel de régler pour pouvoir augmenter la capacité de transformation du lait au Canada. Nous avons des solutions pour régler ce problème. Nous sommes préoccupés pour l'avenir. Nous voulons souligner ici que la recherche et l'innovation font partie des priorités pour la suite des choses.

Je vous remercie.

• (1545)

[Traduction]

**Le président:** Je rappelle qu'il vaut mieux ne pas mettre son micro directement devant sa bouche, car cela provoque des bruits secs qui nuisent à la qualité du son pour les interprètes.

[Français]

Merci, madame Gosselin.

[Traduction]

Nous passons à la prochaine intervenante, Mme Nadia B. Theodore d'Aliments Maple Leaf.

Vous avez sept minutes et demie.

Vous pouvez y aller, madame Theodore.

**Mme Nadia Theodore (vice-présidente principale, Relations avec le gouvernement et l'industrie à l'échelle mondiale, Aliments Maple Leaf inc.):** Merci.

[Français]

Bon après-midi à toutes et à tous.

[Traduction]

Je suis ici pour représenter les Aliments Maple Leaf, soit la plus importante entreprise de transformation alimentaire au Canada. Nous avons des exploitations au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan, au Québec et en Ontario et nous exportons des produits notamment en Asie, aux États-Unis et en Europe.

Notre entreprise est véritablement canadienne, mais elle s'est développée dans le monde entier. Nous sommes déterminés à ce que le secteur agroalimentaire canadien connaisse du succès et une croissance soutenue, surtout le secteur de la transformation, qui, selon nous, sera essentiel pour relancer l'économie du Canada après la pandémie de COVID-19. Toutefois, aujourd'hui, nous tentons de déterminer comment y arriver. Que faudra-t-il pour relancer l'économie?

Je tiens à souligner trois éléments essentiels au succès selon les Aliments Maple Leaf.

Le premier élément est la souplesse réglementaire. Nous savons que les règlements bien élaborés peuvent avoir une incidence positive sur la croissance et favoriser le dynamisme du marché concurrentiel, qui appuie l'innovation et les progrès technologiques. Néanmoins, les règlements mal élaborés, eux, nuisent à la productivité,

entraînent des coûts inutiles pour toutes les entreprises, surtout les PME, et annulent carrément les gains de compétitivité.

La bonne nouvelle, c'est que le système de réglementation du Canada donne aux Canadiens et aux partenaires commerciaux du pays l'assurance que les produits fabriqués au Canada respectent les exigences les plus élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité. La mauvaise nouvelle, c'est que ce système est complexe: en raison de sa structure administrative à plusieurs niveaux, il n'est pas évident de savoir qui est responsable. Ce qui est peut-être plus troublant à nos yeux, c'est que de nombreux règlements sont soit désuets, soit fortement axés sur l'établissement d'un processus plutôt que l'obtention d'un résultat. Ce type de règlements freinent l'innovation et la découverte de solutions qui amélioreraient la santé, la sécurité et les résultats environnementaux et découragent les investissements dont le Canada a grandement besoin. En définitive, ces règlements entraînent des coûts supplémentaires, de la méfiance entre l'industrie et les responsables de la réglementation et l'instauration d'un système très peu efficace dans son ensemble, qui nous empêche d'atteindre notre plein potentiel tant en matière de santé et sécurité que de compétitivité mondiale.

Avec l'apparition de la COVID-19, le gouvernement du Canada a montré qu'il est possible de faire preuve de souplesse réglementaire au sein du secteur agroalimentaire, et nous espérons sincèrement qu'il continuera d'accorder la priorité à cette souplesse à long terme. À cet égard, dans son rapport de 2018, la Table de stratégies économiques sur le secteur agroalimentaire recommande une approche qui est axée sur la prévisibilité et l'efficacité et — ce qui est tout aussi important — qui tient compte du fait qu'il faut examiner de plus près l'effet cumulatif de la réglementation sur la compétitivité et sur les retombées économiques nettes pour le Canada.

Le deuxième élément que je tiens aussi à souligner et dont d'autres collègues ont déjà parlé aujourd'hui est le manque d'employés qualifiés. Comme n'importe quelle autre industrie, la nôtre a besoin d'une main-d'œuvre adéquate pour poursuivre ses activités. Le secteur agroalimentaire continue d'indiquer que les graves pénuries chroniques de main-d'œuvre constituent l'un des risques les plus urgents ainsi qu'une contrainte importante tant pour la croissance du secteur agricole que pour la compétitivité mondiale. À l'heure actuelle, le secteur a besoin de 30 000 travailleurs, soit 10 % de sa main-d'œuvre. D'ici 2025, nous nous attendons à ce que ce nombre ait plus que doublé.

Il ne s'agit pas d'un problème nouveau. Depuis plusieurs années, l'industrie sonne l'alarme tout en proposant heureusement des solutions concrètes, que nous avons hâte de mettre en place de concert avec tous les partenaires gouvernementaux. Il est nécessaire d'apporter des changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires et aux programmes d'immigration afin de remédier immédiatement aux pénuries de main-d'œuvre. Un besoin qui est encore plus urgent est celui de régler les importants problèmes de main-d'œuvre que connaît le secteur en raison de la pandémie de COVID-19. Même au cours d'une pandémie, les Canadiens ont besoin de manger.

C'est grâce aux travailleurs de première ligne que les usines de produits alimentaires du Canada ont pu continuer à fonctionner tout au long de la pandémie pour nourrir la population. Pour leur permettre d'accomplir ce travail, les Aliments Maple Leaf ont investi à eux seuls plus de 50 millions de dollars pour assurer la sécurité de ses travailleurs. Il est essentiel que les gouvernements confirment aussi que les travailleurs de première ligne sont essentiels et que leurs contributions sont importantes pour assurer la sécurité de notre approvisionnement alimentaire.

● (1550)

Nous espérons sincèrement que le gouvernement fédéral collaborera avec les provinces pour veiller à ce que les travailleurs des usines de transformation alimentaire se fassent vacciner contre la COVID-19 en priorité immédiatement après les travailleurs de la santé essentiels dans l'ensemble des provinces et des territoires. Cette recommandation est en phase avec l'orientation donnée par le Comité consultatif national de l'immunisation et ce qui se fait dans d'autres pays, notamment nos concurrents.

Comme nous l'avons vu récemment, les pénuries de main-d'œuvre chroniques peuvent entraîner des problèmes graves de soins des animaux. Notamment, l'équilibre de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du porc est très fragile. S'il y a une interruption dans la chaîne d'approvisionnement porcine, il ne faut certainement pas beaucoup de temps pour que des fermes connaissent de graves problèmes. Nous l'avons constaté cette semaine encore.

Pour régler les problèmes de main-d'œuvre à long terme, la Table sectorielle de stratégies économiques sur l'agroalimentaire recommande de fournir une bonne feuille de route afin d'évaluer les besoins futurs pour tous les niveaux de compétence, d'élaborer une stratégie sectorielle pour le développement des compétences qui met notamment l'accent sur les stages d'apprentissage et les besoins des métiers spécialisés et de faire valoir que le secteur représente un bon choix de carrière.

Avant de conclure, je tiens à parler brièvement d'innovation. En 2025, le marché agroalimentaire mondial sera très concurrentiel et rempli de nouveaux défis, notamment la croissance démographique, les changements climatiques et les progrès technologiques rapides. Les Aliments Maple Leaf visent à faire évoluer continuellement ses produits et ses stratégies commerciales pour attaquer de front ces défis. En 2019, nous sommes devenues la première grande entreprise alimentaire au monde à atteindre la carboneutralité et la seule entreprise alimentaire au Canada à établir des cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques.

Les programmes fédéraux d'innovation actuels ne sont pas bien adaptés au secteur de la fabrication de produits alimentaires. Ils reposent souvent sur la création d'emplois ou le développement de technologies de rupture. Dans un petit marché comme celui du Canada, il est irréaliste de penser que toutes les innovations ou presque seront des technologies de rupture.

Notre industrie bénéficiera de l'adoption de technologies qui existent déjà dans d'autres pays ou industries et, ce faisant, elle introduira dans notre secteur des produits et des processus novateurs et elle les adaptera. L'innovation sera essentielle pour assurer la stabilité et la croissance du secteur, et il y a encore beaucoup à faire pour adapter les programmes.

Je tiens à vous remercier une fois de plus de m'avoir invitée. J'ai hâte de répondre à vos questions.

[Français]

Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Theodore. Merci d'avoir respecté votre temps de parole.

Nous passons maintenant à la période de questions. Nous allons commencer par un tour de six minutes.

Madame Rood, vous disposez de six minutes. La parole est à vous.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Vous avez fait d'excellentes suggestions. De toute évidence, l'industrie connaît beaucoup de problèmes liés au traitement des aliments.

Monsieur Lowe, je vais commencer par vous.

Vous avez mentionné que vous possédez une exploitation vacheveau et un parc d'engraissement en Alberta. Si je me souviens bien — ou j'ai lu quelque chose à ce sujet —, vous possédez aussi une exploitation au Manitoba. Ai-je raison?

**M. Bob Lowe:** Oui, vous avez raison.

**Mme Lianne Rood:** Je suppose que vous pouvez parler d'expérience de quelques régions du Canada.

Dans plus d'une réunion du Comité, on nous a dit à quel point la pandémie a eu une incidence sur la capacité de transformation. Vous en avez parlé dans vos observations liminaires et votre mémoire. Je me demande si vous pouvez nous dire si les subventions du gouvernement fédéral liées à la pandémie ou toute autre subvention ont aidé l'industrie jusqu'à maintenant, surtout le secteur du bœuf.

● (1555)

**M. Bob Lowe:** Je n'ai pas les chiffres exacts en tête. M. Laycraft s'en souvient peut-être mieux que moi. Une aide financière a été offerte aux exploitants d'abattoirs pour qu'ils accroissent leur résilience, un peu après ce qui est arrivé à Cargill en Alberta.

M. Laycraft a expliqué que les abattoirs nord-américains avaient dépensé 1,5 milliard de dollars pour assurer la sécurité de leurs travailleurs. C'est une somme rondelette qu'ils ont sortie de leurs poches pour s'assurer que le système continuerait de fonctionner.

Vous savez, personne n'a d'argent. Le gouvernement fédéral a injecté... Je parle souvent avec le ministre Bibeau. Je crois que le gouvernement a fait de son mieux, compte tenu des circonstances. Nous avons pu maintenir nos activités.

Le programme de retrait a été très utile. Je n'ai pas peur de dire que, s'il est resté sur les tablettes jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de le mettre en œuvre... Le seul problème, c'est qu'il est arrivé 60 jours trop tard. L'arriéré avait déjà atteint 130 000 têtes et il faut beaucoup de temps pour rattraper ce genre de retard. Pour les éleveurs, il n'est pas possible de mettre le bétail sur une tablette en attendant. Les bêtes continuent de grossir et certaines finissent par mourir de vieillesse. Ce n'est pas aussi grave que dans l'industrie du porc, mais on ne peut pas garder du bétail en vie indéfiniment.

**Mme Lianne Rood:** Évidemment. Dans la même veine, votre mémoire mentionnait également des préoccupations concernant la pression exercée sur les petits et moyens transformateurs et la diminution connexe du nombre de ces derniers.

Avez-vous des idées de solutions à cet égard? Comme vous venez de le dire, les bêtes continuaient de grossir. S'il y avait un grand nombre de petits transformateurs, est-ce que cela donnerait aux producteurs davantage de flexibilité dans les situations où les grands transformateurs doivent fermer ou réduire leur capacité?

**M. Bob Lowe:** Je crois qu'il y a deux enjeux là-dedans. Les petits abattoirs n'auraient pas la capacité financière pour s'ajuster aussi rapidement que l'ont fait les grands abattoirs. D'un autre côté, s'il y avait plus de petites et moyennes usines inspectées par le gouvernement fédéral...

Je crois qu'un des principaux obstacles pour ces petites usines est l'investissement requis pour devenir une usine inspectée par le gouvernement fédéral et tout ce qu'il faut faire pour être admissible à devenir une usine inspectée par le gouvernement fédéral; ces éléments font qu'il est très difficile pour ces établissements de demeurer concurrentiels et, pour une raison ou pour une autre... Les usines inspectées par le gouvernement provincial sont une bonne chose. Elles fonctionnaient à plein régime et nous réservions des places pour le bétail dans ces usines six à huit mois d'avance.

Il faut davantage de petites usines inspectées par le gouvernement fédéral. Comment faire pour y arriver, je ne le sais pas, parce que, s'il s'agissait d'un projet rentable à long terme, les grandes usines ou quelqu'un d'autre aurait levé la main et l'aurait fait. Cependant, comme l'a affirmé M. Laycraft, il arrive souvent qu'une capacité accrue soit requise ponctuellement, mais cette capacité n'existe pas, pour différentes raisons, que ce soit la réglementation ou... Je ne connais pas les raisons.

L'autre point nous ramène à l'éternelle question de l'œuf ou la poule. Si de nouveaux abattoirs sont ouverts, est-ce que l'industrie du bœuf prendra de l'expansion pour utiliser la capacité créée? La capacité de transformation insuffisante est l'une des raisons qui expliquent que l'industrie du bœuf stagne depuis peut-être 15 ans; alors qu'est-ce qui doit survenir en premier?

**Mme Lianne Rood:** Très bien. Merci.

Monsieur le président, je ne sais pas combien de temps il me reste exactement. Je crois que j'arrive bientôt à la fin.

**Le président:** Il vous reste environ une minute et 20 secondes.

**Mme Lianne Rood:** Mme Theodore et M. Lowe ont tous deux mentionné qu'il y avait des problèmes de main-d'œuvre et des pénuries qui compliquent la tâche à ceux qui veulent attirer des travailleurs et sont contraints d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires.

Est-ce que l'un de vous deux pourrait dire si l'une de vos industries fait quoi que ce soit pour recruter des travailleurs au sein de la main-d'œuvre canadienne? Évidemment, il faut des travailleurs qualifiés pour la découpe de la viande. Y a-t-il des campagnes de recrutement pour trouver des gens et les inciter à travailler dans le secteur de la découpe de viande?

**Mme Nadia Theodore:** Je suis prête à répondre à cette question.

La réponse est, oui, il se fait du recrutement. Évidemment, la découpe de viande n'est qu'une des spécialités dont les Aliments Maple Leaf ont besoin en termes de main-d'œuvre.

Comme je l'ai dit plus tôt, il ne s'agit pas d'un problème nouveau dans l'industrie. Ce problème existe déjà depuis de nombreuses années. Les efforts de recrutement sont continus, mais, si je peux me permettre, le problème ne se réglera pas seulement par des efforts de recrutement immédiat. Il faut vraiment mettre en place un plan pour comprendre quels sont les besoins à court, moyen et long terme en matière de main-d'œuvre qualifiée.

• (1600)

**Le président:** Merci, madame Rood.

Merci, madame Theodore. Je suis désolé. C'est tout le temps que nous avions pour cette question, mais vous aurez peut-être l'occasion d'en dire plus à ce sujet.

La prochaine personne à poser des questions est Lyne Bessette; elle aura six minutes.

Vous pouvez y aller, madame Bessette.

[Français]

**Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup tous les témoins qui se joignent à nous aujourd'hui.

Mes questions s'adresseront à Mme Gosselin, de Novalait.

Madame Gosselin, j'ai trouvé très intéressantes votre allocution d'ouverture et votre explication du travail effectué par Novalait.

Pouvez-vous nous parler de la façon dont votre recherche est mise en pratique par les transformateurs laitiers? Pouvez-vous nous donner des exemples concrets?

**Mme Élise Gosselin:** Nous tenons à nous assurer que nos recherches ne sont pas effectuées seulement pour faire des publications scientifiques, mais qu'elles servent vraiment à aider les entreprises.

La première étape consiste à établir ensemble des priorités de recherche fondées sur le leadership des transformateurs laitiers. Ce sont eux qui nous informent des problèmes auxquels il faut obtenir des réponses de la science. Si on pose les bonnes questions au départ, on a des chances d'obtenir les bonnes réponses.

Ensuite, nous faisons en sorte que les suivis des projets de recherche sont assurés par des comités de transformateurs pour orienter les entreprises en cours de route. Comme les fonds de Novalait appartiennent à tout le monde, nous essayons de faire des démonstrations de faisabilité ou de débroussailler le terrain pour obtenir l'information nécessaire.

Par la suite, les entreprises vont elles-mêmes s'assurer de l'évolution de leurs projets de recherche jusqu'à la création de produits ou de procédés. Le fait qu'elles renouvellent leur financement chaque année depuis 25 ans est la plus belle preuve que cela fonctionne. Si elles avaient perçu que nos projets n'étaient pas pertinents ou qu'ils ne servaient à rien, cela n'aurait pas fonctionné.

Je vous confirme également que nous avons formé plus de 400 personnes, dont des universitaires à la maîtrise et au doctorat, qui se retrouvent dans les usines et dans nos organisations. La main-d'œuvre est importante.

**Mme Lyne Bessette:** Je vous remercie.



Vous nous avez aussi parlé de l'enjeu de la valorisation des coproduits, comme la poudre de lait écrémé. Le Comité en a entendu parler, il y a quelques semaines.

Quelles sont les pistes de solution qu'examine Novalait afin de résoudre ce problème? Le gouvernement fédéral peut-il y jouer un rôle?

**Mme Élise Gosselin:** Nous examinons différentes pistes de solution et nous considérons ce problème sous deux angles. Nous voulons aider individuellement les entreprises qui se retrouvent avec des surplus de solides non gras à trouver des solutions, et c'est là notre particularité. Nous regardons ce qui se fait partout dans le monde et ce qui est applicable, et nous faisons des essais afin d'éviter aux entreprises des tentatives coûteuses. Nous validons des procédés en faisant appel à des ressources universitaires ou à des centres, et nous travaillons notamment à trouver des solutions pour faire de l'énergie et des emballages novateurs. Nous souhaiterions avoir des cycles courts qui nous permettent de faire des emballages avec des résidus de coproduits du lait, par exemple. Ce sont des éléments en cours de développement.

Nous essayons d'outiller chaque entreprise afin qu'elle dispose d'un éventail de technologies dans lequel elle pourrait choisir, et ce, en fonction de sa taille et du type de produits qu'elle fabrique. Les solutions individuelles ne règlent cependant pas un problème généralisé. Nous trouvons intéressant de regarder la situation sous un autre angle pour voir s'il existe des solutions qui nous permettraient de traiter des volumes supérieurs à ce qu'une entreprise peut traiter seule, comme regrouper des volumes. De là, nous pourrions nous tourner vers des sources telles que l'énergie verte ou la chimie verte. Ces options seraient intéressantes, mais elles dépassent le cadre d'une seule entreprise.

Ce que nous pouvons faire ensemble, voilà notre force.

**Mme Lyne Bessette:** Je vous remercie.

Vous avez parlé des attentes du consommateur, qui veut de plus en plus d'aliments laitiers biologiques produits de façon responsable. Les transformateurs laitiers arrivent-ils à répondre à ces attentes ou y a-t-il toujours des défis?

**Mme Élise Gosselin:** Nous travaillons à un projet qui tente justement de définir ces attentes. Nous demandons notamment aux consommateurs ce qu'ils entendent par « produits naturels ».

La réponse à cette simple question est complexe. Ce projet, mené en collaboration avec plusieurs groupes du monde agroalimentaire du Québec, porte sur le pain, des viandes et le lait. Ensemble, nous posons la question aux consommateurs. Débroussailler tout cela aide à trouver des pistes.

La perception des consommateurs est changeante, par contre, lorsqu'il s'agit d'investir dans une capacité de transformation, le résultat doit être à long terme. Nous travaillons beaucoup en vue du « clean label », en retirant des étiquettes tous les produits chimiques qui servent à la conservation; nous essayons de changer les technologies afférentes et les entreprises de transformation sont très actives à cet égard. Nous avons des résultats concrets et nous essayons de trouver d'autres procédés afin d'améliorer la conservation des aliments. Nous voulons la même qualité, la même conservation, mais avec des solutions plus naturelles.

• (1605)

**Mme Lyne Bessette:** Je vous remercie beaucoup.

Au comité, nous avons beaucoup entendu parler de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la transformation alimentaire et du fait que l'automatisation pourrait représenter une solution. Selon vous, quel est l'avenir de la mécanisation et de l'automatisation dans le secteur de la transformation laitière? Cela fait-il partie de vos recherches?

**Mme Élise Gosselin:** En fait, ce sont surtout les équipementiers qui seront les chefs de file dans ce secteur. C'est effectivement très important. Ce qui va de pair avec l'automatisation — nous le constatons dans les fermes —, c'est le fait que les producteurs laitiers qui utilisent des robots de traite peuvent consacrer plus de temps à la gestion d'entreprise.

C'est la même chose pour la transformation. On peut réduire le travail opérationnel, mais on aura toujours besoin de gens pour la gestion et l'analyse de l'entreprise. C'est là que nous intervenons.

**Le président:** Merci, madame Gosselin. Merci, madame Bessette.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour les six prochaines minutes.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Gosselin, je suis content de vous revoir. Vous étiez sur une bonne lancée et nous allons continuer en ce sens.

Nous avons entendu beaucoup de témoignages concernant les problèmes de main-d'œuvre et la nécessité qu'il y avait d'innover en technologie et d'améliorer les procédés. Plusieurs témoins ont aussi dénoncé un manque d'investissements dans la transformation agroalimentaire au pays. Votre organisation semble être le type de modèle que nous aimerions voir se reproduire ailleurs, vous qui existez maintenant depuis 25 ans. J'aimerais savoir quelles sont vos contraintes et quels sont vos besoins.

Vous vous trouvez devant un comité qui pourrait influencer des décisions gouvernementales au moyen de ses recommandations.

**Mme Élise Gosselin:** Un des points forts de Novalait est que, lorsque nous disons vouloir investir dans la recherche et le faire selon les besoins de l'industrie, nous mettons de l'argent sur la table. Par contre, il est aussi très important pour nous d'utiliser cet argent comme levier et d'être entourés de partenaires financiers, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, pour qu'ils appuient la démarche de notre secteur en matière d'innovation.

Nous nous chargeons des premières étapes de la démarche, soit la recherche, le développement de connaissances et la démonstration de faisabilité, mais une fois cette étape terminée, l'entreprise a besoin de soutien financier. Il existe des programmes, mais nous avons constaté que le temps d'attente est plus long. Nous voyons bien que le maintien de cet appui des finances publiques est incertain, mais le message que nous entendons est que, pour effectuer une reprise économique rapide à la suite de la pandémie de COVID-19, il faut pouvoir appuyer les entreprises. Il faut donc soutenir la volonté du secteur laitier d'investir dans l'innovation.

Après qu'une partie de la recherche est terminée et que des connaissances et des solutions ont été exposées, l'entreprise doit encore travailler beaucoup pour développer des procédés ou des produits. On parle ici d'appui à l'investissement dans les entreprises. Il ne s'agit pas seulement de chercheurs dans des universités. Une entreprise peut vouloir développer une bonne idée innovante, mais qui est sur papier. Elle va devoir alors transformer cette idée en produits ou en procédés. Cela implique des coûts, de l'équipement et des changements à l'intérieur de l'usine. Il est important qu'il y ait des fonds pour appuyer l'entreprise, surtout quand il s'agit de plus grands projets. Nos actionnaires comptent des acteurs importants comme Agropur coopérative, Groupe Saputo et Parmalat Canada. Ils nous disent qu'il y a des lacunes quand il s'agit d'investissements plus importants en matière d'innovation.

**M. Yves Perron:** De quoi parle-t-on concrètement, de crédits d'impôt ou d'autre chose?

**Mme Élise Gosselin:** Bien sûr, les crédits d'impôt ont leur importance, mais il faut que les risques soient partagés, surtout quand on développe quelque chose pour la première fois. Les crédits d'impôt font partie de la solution, particulièrement pour les PME. Il s'agit de montants qui peuvent être intéressants. C'est plus important pour les PME que pour les grandes entreprises. Cela dit, dans bien des cas, il faut s'assurer d'avoir le financement nécessaire, un montage financier, un prêt ou la capacité d'accéder à du financement.

Si on se limite uniquement au marché, faire ce genre d'investissement peut devenir très coûteux. Même si c'est consenti sous forme de prêt, il peut s'avérer nécessaire d'accéder à des capitaux plus importants, sans toutefois créer de déséquilibre.

• (1610)

**M. Yves Perron:** D'accord.

Vous avez parlé de temps d'attente très longs. Est-ce que quelque chose peut être fait à ce sujet?

**Mme Élise Gosselin:** Pour notre part, nous travaillons avec des organismes subventionnaires, notamment le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, qui finance de la recherche. Nous avons eu le plaisir de constater que le Conseil avait mis en œuvre des programmes très intéressants. Par contre, nous avons réalisé qu'entre le moment où l'on dépose un projet et celui où l'on reçoit une réponse, il peut s'écouler trois mois, six mois ou même plus d'un an. Les programmes ont été très populaires, ce qui est une bonne nouvelle. Cela indique que les entreprises innovent. Cependant, je ne suis pas sûre que le Conseil ait la capacité d'absorber toute cette demande. Or, si l'industrie laitière investit de l'argent pour réaliser une recherche, nous ne pouvons pas attendre des années pour le faire. Il faut que ce soit fait en temps opportun. Cet aspect est important pour nous.

**M. Yves Perron:** Il faudrait donc accélérer le processus de soutien.

J'aimerais que vous me parliez des gens que vous avez formés. C'est une richesse que vous offrez gratuitement.

**Mme Élise Gosselin:** Oui, tout à fait.

Dans le cadre des projets de Novalait, des étudiants de niveau baccalauréat, maîtrise ou doctorat sont formés. Certains d'entre eux s'orientaient au départ vers des carrières dans des secteurs comme la chimie ou la biologie, mais viennent travailler dans le domaine de la transformation alimentaire parce qu'ils y ont trouvé un projet de recherche stimulant. Par la suite, on les retrouve partout, que ce

soit au sein de la direction des usines, des entreprises, dans des postes de cadre et de directeur, dans nos organisations ou même dans la fonction publique, notamment à l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ils sont partout.

**Le président:** Merci, madame Gosselin.

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. MacGregor, qui aura six minutes.

Allez-y, je vous en prie.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui et de contribuer à notre étude sur la capacité de transformation au Canada.

Je crois que je vais d'abord poser une question à la Canadian Cattlemen's Association.

Monsieur Laycraft, vous avez parlé d'automatisation. Je me souviens que, en 2018, lors de la législature précédente, le Comité s'est déplacé et l'un de ses arrêts était à Guelph, où nous avons visité la grande usine de Cargill. Comme vous l'avez souligné avec justesse, de nombreux emplois dans cette usine requièrent beaucoup de talent et de grandes compétences. Bien des tâches exigent la main agile d'un homme qu'aucune machine ne peut remplacer.

Pouvez-vous, à titre informatif pour le Comité, donner des exemples précis d'où il faudrait investir, selon vous, et du type d'emplois où il faudrait passer à l'automatisation?

**M. Dennis Laycraft:** Oui. Il y a quelques pistes intéressantes. Certains ont mis en place des installations d'entreposage automatisé des boîtes. Habituellement, il faut se servir d'un lève-palette pour déplacer les stocks. La solution d'automatisation se sert de convoyeurs et il est possible d'assembler des commandes diverses d'une façon très précise en vue de les expédier partout dans le monde.

Mais il n'y a pas que dans la chaîne de transformation que l'automatisation s'effectuera; c'est dans l'ensemble du système.

Nous employons également des technologies de surveillance à distance, qui permettent entre autres qu'un tiers se charge de la surveillance. Nous travaillons également au développement de cette capacité avec l'ACIA.

Il existe de nombreuses avenues dans ce domaine qui ne correspondent peut-être pas à l'idée traditionnelle qu'on se fait de l'automatisation.

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup pour cette réponse.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Theodore d'Aliments Maple Leaf.

Lors de l'une de nos réunions précédentes, un représentant des TUAC est venu témoigner. Il nous a parlé du programme des conseils sectoriels qui existait auparavant et où les intervenants se réunissaient pour des rencontres tripartites: l'industrie, les syndicats et le gouvernement. Ce forum permettait aux trois groupes de régler des questions comme la disponibilité de la main-d'œuvre.

Vous avez parlé du manque actuel de 30 000 travailleurs et du fait que le problème ne fait qu'empirer. Les TUAC voudraient qu'on en fasse plus pour trouver des personnes qualifiées au pays pour pourvoir ces emplois. Croyez-vous qu'il serait utile de rétablir le programme des conseils sectoriels ou de créer un autre forum au sein duquel l'industrie, les syndicats et le gouvernement pourraient se réunir régulièrement pour aborder spécifiquement la question de la main-d'œuvre?

Qu'en pensez-vous?

• (1615)

**Mme Nadia Theodore:** Oui.

Je crois que la collaboration entre les différents intervenants qui veulent trouver une solution est importante. Est-ce que ce serait utile? Absolument. Ce que je peux ajouter — je ne veux pas jouer les rabat-joie, honnêtement —, c'est que je crois que la collaboration entre les intervenants et la recherche de talents au pays sont importantes.

Assurément, du point de vue d'Aliments Maple Leaf, lorsqu'il faut avoir recours à de la main-d'œuvre étrangère, nous le faisons dans le but de trouver des travailleurs permanents pour nos usines. Je crois que, pour l'entreprise, embaucher des travailleurs qui seront bientôt Canadiens est à la base de nos efforts de recherche d'employés, que ces travailleurs soient à l'étranger ou qu'ils soient déjà au Canada.

Ce qu'il convient de noter, cependant, c'est que le programme des travailleurs étrangers temporaires... Le programme a été conçu dans les années 1970 en réponse à la pénurie de main-d'œuvre. Le problème n'a fait que s'aggraver depuis. C'est ce que je voulais affirmer plus tôt: absolument, il est possible d'en faire plus pour favoriser la collaboration entre les intervenants au Canada afin de tenter d'attirer les talents qu'on trouve au pays. Je crois fermement qu'il ne faut pas limiter la sensibilisation aux écoles primaires et secondaires et aux écoles techniques, où nous expliquons aux jeunes les types d'emplois disponibles dans le secteur — des emplois qui requièrent des compétences transversales et interfonctionnelles et qui sont bien payés et stables —, mais qu'il faut aussi sensibiliser les parents et les grands-parents afin qu'ils puissent avoir des discussions avec les enfants à la table de la cuisine lors desquelles il n'est pas seulement question de la possibilité de devenir avocat, médecin ou dentiste, mais aussi de travailler dans le secteur agroalimentaire canadien.

Absolument, ce genre de discussions et de collaborations fait partie de la solution à long terme, mais je m'en voudrais si j'affirmais que, pour arriver, du moins à court terme... Si nous faisons bien les choses, vous savez, nous réglerons nos problèmes de façon durable. Nous avons un plan. Nous sommes coordonnés. Nous avons une stratégie nationale. Nous travaillons avec les ordres fédéral, provincial et territorial. Vous savez, nous ne ménageons aucun effort.

Nous ne nous limitons pas au problème à court terme, qui a été exacerbé par la COVID-19 et qu'il faut régler immédiatement si nous voulons que la relance économique post-COVID-19 prenne son élan et donne au Canada l'avantage concurrentiel dont il a besoin pour être une figure de proue de la reprise.

**Le président:** Merci, Madame Theodore.

**M. Alistair MacGregor:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur MacGregor.

Nous passons aux tours de cinq minutes, en commençant par M. Steinley,

Monsieur Steinley, vous avez la parole.

**M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

D'entrée de jeu, je m'en voudrais de ne pas souhaiter à tous un bon Jour de l'agriculture canadienne. Nous sommes fiers de nos producteurs. Je veux remercier toutes les personnes présentes et les producteurs agricoles de partout au pays.

Commençons par la Canadian Cattlemen's Association. Monsieur Lowe et monsieur Laycraft, c'est un plaisir de vous revoir.

Vous avez déclaré que le gouvernement a fait de son mieux. Lorsque j'étais enfant et que mon père me disait que j'avais fait de mon mieux, je sais qu'il ne s'agissait pas d'une approbation enthousiaste du travail que j'avais fait sur la clôture ou sur la ferme. Cela dit, le gouvernement n'agit pas tant qu'il n'y est pas obligé, c'est-à-dire tant qu'il n'y a pas crise.

Vous avez mentionné le programme de gestion du bétail en réserve. Avez-vous eu des conversations avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à propos de ce programme? Où les choses en sont-elles à l'heure actuelle?

• (1620)

**M. Dennis Laycraft:** Je crois que je devrais répondre, monsieur Lowe.

Nous avons des conversations directes au sujet de la prolongation du programme. On nous dit en quelque sorte que tant que la crise de la COVID ne sera pas terminée, il continuera. L'annonce a été faite en mai dernier et je crois que le montant était de 252 millions de dollars, dont 125 millions de dollars sont consacrés au programme de gestion du bétail mis en réserve dans les secteurs du porc et du bœuf. On nous a indiqué que de l'argent additionnel serait accordé si le montant annoncé s'avérait insuffisant. Ainsi, la question est ouverte pour l'instant.

Les dépenses engagées pour aider le secteur de la transformation se sont chiffrées à 77,5 millions de dollars. Évidemment, l'industrie de la transformation est grande et, comme l'une des entreprises représentées ici aujourd'hui a dépensé 50 millions de dollars, cela vous donne une idée du montant.

**M. Warren Steinley:** Les choses vont assez vite.

J'espère qu'on a l'impression que l'argent sera accessible aux producteurs si la COVID sévit toujours par ici au printemps et à l'été.

Les producteurs du pays me parlent aussi de la lourdeur des réglementations. Je pense notamment à celle concernant le matériel à risque spécifié, qui est lourde à la fois pour les producteurs et les transformateurs, selon moi.

À ce stade-ci, avez-vous eu des conversations avec le gouvernement? A-t-on proposé des options pour revoir ces réglementations désuètes qui datent de l'époque de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB, en vue de réduire les tracasseries administratives pour les producteurs et les transformateurs?

**M. Dennis Laycraft:** C'est une excellente question. Pour vous donner une idée de la disparité... Aux États-Unis sur les animaux de plus de 30 mois... Au Canada, nous retirons plus de 50 kilogrammes de matériel, alors qu'aux États-Unis, on ne retire qu'un kilogramme. Voilà à quel point la disparité est grande en matière de compétitivité.

Les choses sont en place et nous collaborons avec l'agence au sein d'un groupe de travail composé d'experts. Nous sommes en train de former le groupe et nous espérons étudier la question en profondeur au cours des quatre ou cinq mois prochains. Nous espérons avoir formulé d'autres recommandations d'ici la fin de l'été sur le sujet.

**M. Warren Steinley:** Merci beaucoup.

La prochaine question est posée en général par M. Blois ou moi-même. À votre avis, au nom de la Canadian Cattlemen's Association, parmi les réglementations actuellement en place — règlements, taxes —, quelles sont celles qui nuisent à la rentabilité des producteurs et des transformateurs? Quelles réglementations devraient être supprimées afin d'améliorer la productivité des producteurs et des transformateurs et d'accroître la capacité de transformation au pays?

**M. Dennis Laycraft:** Parfois, je ne suis pas certain que ce soit la réglementation, mais plutôt le manuel de politiques et les ressources mises à notre disposition. Nous nous employons à améliorer les procédures de certification pour que plus de bovins soient admissibles en Europe. Les pourparlers pour améliorer les procédures en place durent depuis 24 à 30 mois.

Dans les pays comme les États-Unis, où il existe un service de marketing agricole, les choses sont prêtes en quelques mois. À voir la diversité des procédures de certification... Tout d'abord, il faut que le gouvernement ait des ressources disponibles pour travailler avec d'autres gouvernements. Ensuite, il faut procéder au rythme du marché. Nos compétiteurs ne nous attendront pas. Ils vont prendre notre part du gâteau.

**M. Warren Steinley:** J'entends beaucoup parler de la disparité entre les agences d'inspection provinciales et fédérales, et de la nécessité d'une communication accrue entre les deux paliers. Est-ce là une question sur laquelle il faudrait définitivement travailler afin d'accroître la capacité du secteur de la transformation au Canada?

**M. Dennis Laycraft:** Je crois que tous ces facteurs sont pertinents. Les grandes usines sont absolument cruciales pour satisfaire à la demande mondiale. Si on veut vendre à Costco au Japon, il faut une entreprise assez grande pour répondre à ses exigences hebdomadaires.

**Le président:** Merci, monsieur Laycraft. Le temps est écoulé.

Merci, monsieur Steinley.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos témoins.

Je vais commencer par vous, madame Gosselin. Je sais que votre groupe fait beaucoup de recherche dans le secteur laitier. Tantôt, on a mentionné la protéine de lait. J'ai parlé avec des gens du secteur fromager. Ce secteur a besoin de séchoirs, par exemple. Les sys-

tèmes, sans vouloir dire qu'ils sont archaïques, auraient besoin d'une mise à jour et d'être automatisés.

Selon vous, quelle approche devrait-on adopter pour aider le secteur à transformer ses produits?

• (1625)

**Mme Élise Gosselin:** Je vous remercie de votre question.

Effectivement, la capacité de transformation est centrale dans certains procédés très importants, notamment dans le cas des séchoirs que vous avez évoqués.

Par exemple, pour obtenir du beurre, il faut d'abord passer par l'écémage et le barattage. Nous pouvons valoriser le babeurre d'une certaine façon, mais le lait écrémé n'est malheureusement pas toujours retourné dans les transformations à haute valeur ajoutée. Il est surtout séché pour en faire de la poudre de lait écrémé. Cela fait partie de notre problème de surplus. Le beurre étant très populaire, nous avons augmenté sa transformation. En contrepartie, nous nous sommes retrouvés avec de la poudre de lait écrémé.

De ce que je comprends, les séchoirs atteignent leur fin de vie utile. Nous parlons d'investissements et, dans le cas de ces entreprises, ils sont massifs. Elles doivent changer ces technologies pour essayer de fabriquer des produits plus valorisés que la poudre de lait écrémé, qui a peu d'avenir sur les marchés et qui doit parfois être vendue dans les marchés canadiens à des fins d'alimentation animale, alors que le lait écrémé a une très haute valeur nutritive.

J'ai parlé d'autres idées et d'autres recherches. Nous souhaitons trouver des solutions de remplacement à plus haute valeur ajoutée, comme l'ont fait nos compétiteurs à l'étranger. Par exemple, ils ont développé des isolats de protéines. En résumé, ils ont isolé la protéine pour en faire des ingrédients à très haute valeur ajoutée, plutôt qu'un produit de faible valeur.

Nous revenons à la discussion que nous avons eue tout à l'heure quant à l'importance d'appuyer le secteur industriel et de l'aider notamment à avoir accès à des programmes de soutien financier, pour aller chercher ces investissements. Ces éléments sont importants.

**M. Francis Drouin:** Je sais qu'il y a des barrières d'importation, mais nos compétiteurs en Europe et aux États-Unis sont capables de créer ces produits.

Selon vous, est-ce à cause d'une question de propriété intellectuelle que nos transformateurs canadiens ne peuvent créer ces produits, ici, au Canada? Est-ce plutôt parce que nous ne détenons pas encore le savoir-faire au Canada ou au Québec?

**Mme Élise Gosselin:** Beaucoup de transformateurs laitiers présents au Canada le sont aussi ailleurs dans le monde. Nos trois plus grands transformateurs font partie des 20 principaux transformateurs à l'échelle mondiale.

Ce n'est pas tant une question de procédé qu'une question d'environnement financier et de volumes. Certains volumes doivent être suffisants pour avoir un modèle d'affaires compétitif relativement à ce genre de produits. Le marché canadien ne permet pas nécessairement d'atteindre cet objectif.

Ce sont plutôt des questions d'ordre économique. C'est pourquoi nous essayons de trouver des solutions de remplacement différentes de celles de nos compétiteurs pour être en mesure de travailler avec les volumes dont on dispose, ici, au Canada.

**M. Francis Drouin:** Je vous remercie beaucoup de vos réponses.

[Traduction]

Monsieur Lowe, j'ai entendu vos observations préliminaires et je sais que votre organisation est très en faveur des programmes de gestion du bétail en réserve. D'après ce que vous avez observé en général et au cours des 12 derniers mois, nous savons que vos membres qui vendent à un marché qui... et les transformateurs qui, comme on le sait, sont vulnérables à la COVID-19 et aux risques d'éclosions dans l'industrie... Nous savons qu'une industrie — je peux citer l'Alberta en exemple, évidemment, car il en a été question dans l'actualité...

Que suggèreriez-vous au Comité?

**Le président:** Je regrette. Malheureusement, le temps est écoulé.

Vous aurez peut-être l'occasion de répondre à la question une autre fois, monsieur Lowe.

**M. Francis Drouin:** Il est impossible d'avoir une conversation de cinq minutes.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Lowe.

• (1630)

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

Monsieur Perron, vous disposez de deux minutes et demie.

**M. Yves Perron:** Monsieur Lowe, vous avez mentionné que le Fonds d'urgence pour la transformation n'était pas suffisant. Il serait donc bien d'y investir des sommes d'argent.

Vous avez aussi parlé des normes. Des témoins précédents nous ont parlé de la politique relative à l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB. Cette politique pourrait être retirée, maintenant que la situation est sécurisée.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**M. Bob Lowe:** Je connais mal la question que soulève le député. Je vais donc laisser M. Laycraft répondre.

**M. Dennis Laycraft:** Merci, monsieur Lowe.

Je ne suis pas certain de savoir ce qu'est l'ESB. Peut-être est-ce un problème de traduction.

[Français]

**M. Yves Perron:** Vous n'avez pas eu d'interprétation.

Monsieur le président, puis-je recommencer?

**Le président:** Oui.

**M. Yves Perron:** Entendez-vous l'interprétation?

[Traduction]

**M. Dennis Laycraft:** Oui.

[Français]

**M. Yves Perron:** D'accord.

Vous avez dit que la réglementation devait être flexible.

Des témoins antérieurs nous ont parlé d'une politique pour l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB.

[Traduction]

**M. Dennis Laycraft:** Parlez-vous de ce que l'on appelle BSE en anglais?

[Français]

**M. Yves Perron:** Je ne connais pas le terme en anglais.

J'aimerais connaître votre avis à ce sujet.

Cette politique pourrait-elle être retirée pour vous permettre d'être plus compétitifs, notamment avec les États-Unis?

[Traduction]

**M. Dennis Laycraft:** Oui, je crois que nous parlons des exigences entourant l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Assurément, pour ce qui est des coûts liés à la transformation, en particulier dans les usines spécialisées, nous avons perdu un marché. Je parle des animaux matures de plus de 30 mois, qui sont plus âgés. De toute évidence, les transformateurs des États-Unis jouissent d'un avantage énorme comparativement aux transformateurs canadiens de moindre envergure.

À l'heure actuelle, nous avons une demande en cours de traitement concernant le risque négligeable. Nous attendons une réponse là-dessus. Fait intéressant concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine: on ne fait plus rapport depuis 2016 parce qu'il y a trop peu de cas dans le monde entier. Seulement deux cas sur toute la planète ont été signalés depuis 2016. Espérons que nous pourrions abandonner les vieilles règles qui sont toujours en place.

J'ai parlé de volumes tout à l'heure. Le volume des matières qui doivent être mises en confinement ou être détruites est énorme. Aux États-Unis, ces matières servent à des fins diverses, y compris l'engrais. Il serait utile de réduire cet écart.

**Le président:** Merci, Monsieur Laycraft.

Merci, Monsieur Perron.

[Français]

**M. Yves Perron:** Avez-vous bien ajusté le temps de parole, monsieur le président?

**Le président:** Je vous ai laissé plus de temps.

**M. Yves Perron:** Ai-je le temps de poser une autre question?

**Le président:** J'ai ajouté 15 secondes à votre temps de parole.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez deux minutes et demie.

Allez-y.

**M. Alistair MacGregor:** Merci, monsieur le président.

Je m'adresse aux représentants de la Canadian Cattlemen's Association. Monsieur Lowe, dans vos observations préliminaires, vous avez parlé, entre autres, des problèmes qu'a l'industrie du bœuf à maintenir des emballeurs de taille petite ou moyenne.

L'été dernier, vers la fin du mois d'août, la B.C. Cattlemen's Association m'a invité à visiter deux ranches de la région du Sud de l'Okanagan qui ont gagné des prix pour la durabilité. Bien sûr, nous avons parlé des pressions causées par la pandémie et des retards en matière de transformation. Je me souviens que les exploitants de ranch m'ont dit qu'ils avaient été obligés d'innover pour procéder eux-mêmes à la transformation.

Avez-vous des histoires à partager avec le Comité? Vous avez mentionné la résilience dont l'industrie bovine a fait preuve. Y a-t-il des leçons à tirer de la manière dont ils ont fait preuve de résilience et tenté de transformer une situation très mauvaise liée à l'arrière, notamment en promouvant un peu plus la sécurité alimentaire locale et en tissant un peu plus de liens avec les réseaux alimentaires locaux?

**M. Bob Lowe:** Nous avons justement l'exemple d'un jeune couple ici, où j'habite. On n'entend pas beaucoup parler de jeunes couples qui se lancent dans l'industrie bovine et qui réussissent à joindre les deux bouts, mais il semble que ce soit le cas pour ce couple, dont la petite exploitation privée de type « de la ferme à l'assiette... » Les gens viennent simplement acheter du bœuf d'embouche. L'entreprise est passée de 110 bêtes par année à plus de 250. Elle avait bonne réputation chez les petits abattoirs provinciaux et a donc pu s'y mettre dès le départ. Elle fournit encore du bœuf selon les ententes qu'elle a probablement conclues au début d'avril ou de mai.

Il y a des gens en Ontario qui ont modifié leurs plans d'entreprise de la même façon, mais il ne s'agit pas de la majeure partie de l'industrie. Tout cela est utile, mais l'essentiel de l'industrie... Dans notre cas, nous avons fini par expédier du bœuf dans des petites usines de l'Idaho parce que ce n'était possible nulle part ailleurs.

• (1635)

**M. Alistair MacGregor:** Merci. C'est à peu près tout le temps dont je dispose.

**Le président:** Le temps est écoulé.

Nous allons passer à la période de questions de cinq minutes, en commençant par M. Epp.

Allez-y.

**M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Merci, monsieur le président.

Vous avez tous livré d'excellents témoignages. Je vous en remercie beaucoup.

Je vais d'abord m'adresser à Mme Gosselin, de Novalait. Commençons par votre modèle de financement, que je connais assez bien. Si je comprends bien, il y a des prélèvements tant du côté de la transformation que de la production, et il y a une entente concernant les modèles de financement.

Étant donné l'accès accru au marché canadien prévu par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste et l'Accord économique et commercial global, cela a-t-il une incidence sur votre modèle de financement? Recueillez-vous — je crois connaître la réponse à cette question — des prélèvements sur les importations? Je pense que la réponse est non. Si je me trompe, veuillez nous en informer. A-t-il été question de toute autre indemnisation sur le plan de la recherche?

[Français]

**Mme Élise Gosselin:** C'est une bonne question.

La réponse est non, effectivement. Le prélevé est effectué pour le litre de lait vendu et acheté. Aucune compensation n'est retournée sous forme de financement pour Novalait.

Le prélevé étant stable, les volumes de lait transigés ont augmenté au cours des cinq dernières années. Par contre, durant la dernière année, ces volumes ont effectivement beaucoup baissé. Les

sommes d'argent récoltées par le prélevé connaissent plus une diminution qu'une augmentation actuellement.

Aucun mécanisme ne considère les pertes de marché que nous avons consenties dans les ententes pour les transformer en investissements dans la recherche.

[Traduction]

**M. Dave Epp:** Merci.

Dans la même optique, je vais maintenant m'adresser aux représentants de la Canadian Cattlemen's Association. J'ai toujours su que l'industrie bovine était axée sur le libre marché. Je le comprends. Vous avez demandé la création d'un fonds d'expansion des exportations de l'industrie de la viande rouge. Quel avantage y a-t-il à ce que ce soit financé par le gouvernement plutôt que par les prélèvements auprès de l'industrie?

**M. Dennis Laycraft:** Je peux répondre.

Tout d'abord, c'est censé être un fonds de contrepartie. L'industrie y participerait. C'est en quelque sorte un financement 50-50. Lorsqu'on mise sur le développement de la capacité d'appoint ou de contingence, il est difficile d'en tenir compte dans un modèle de gestion pur, mais quand on a des fonds de contrepartie, cela permet cet investissement additionnel. Ainsi, lorsqu'il est nécessaire d'augmenter la capacité, on ne part pas de zéro; c'est déjà en place.

**M. Dave Epp:** Merci. Je n'étais pas au courant pour ce qui est de l'élément de contrepartie.

Voici une information que j'ai déjà présentée au Comité. Mme Sarah Lloyd a présenté un graphique sur 10 ans dans lequel on compare les prix au détail avec ce qui est versé aux producteurs bovins. C'est en dollars américains. Je sais que le Président de la Chambre me rappellerait à l'ordre, mais je pense que je peux m'en tirer ici, ou peut-être pas. Les chiffres ne sont pas importants; on montre en fait, au milieu du graphique, vers janvier 2015, un écart dans ce que le producteur reçoit par rapport au prix de détail du boeuf.

Ce sont des données des États-Unis. J'ignore si cela s'applique au Canada, mais cela semble correspondre au graphique que vous présentez dans votre mémoire en ce qui concerne l'accord de libre-échange avec la Corée. Est-ce une simple coïncidence? C'est vers janvier 2015. Y a-t-il un rapport entre l'écart de ces marges et cet accord commercial en particulier? Je rappelle qu'il s'agit de données américaines, et non canadiennes.

• (1640)

**M. Bob Lowe:** Monsieur Laycraft, je pense que cette question va dans une autre direction. Je vous laisse y répondre.

**M. Dennis Laycraft:** Non, il n'y a aucun lien avec l'accord de libre-échange avec la Corée.

Si l'on jetait un coup d'œil sur les données de 2014, on constaterait que les prix atteignaient probablement un niveau record dans les deux marchés.

Il est intéressant de noter que lorsque la notion d'utilisation entre en jeu, lorsqu'on tente d'obtenir cette part, il y a comme un point idéal à ce chapitre. C'est autour de 92 %. Si on va au-delà de 92 % d'utilisation, le prix qu'obtiennent les producteurs diminue d'environ 1,3 %, alors que si on va en dessous de ce taux, le prix augmente de 1,3 %.

Quand on a cette capacité à sa disposition et un processus d'appel d'offres plus concurrentiel, cela a une incidence sur la part qu'on obtient. Idéalement, il faudrait que tant les transformateurs que les producteurs fassent de l'argent.

**M. Dave Epp:** S'il y a plus de capacité au Canada, alors cela devrait réduire en partie cet écart, si je vous comprends bien.

**M. Dennis Laycraft:** Oui. Il faut aussi qu'il y ait des soumissionnaires américains dans notre marché. Par exemple, lorsque Tyson et Agri Beef participent, cela a un effet énorme sur les prix.

**M. Dave Epp:** Merci.

Je vais maintenant m'adresser à la représentante des Aliments Maple Leaf, si vous le permettez.

**Le président:** Il vous reste quatre secondes.

**M. Dave Epp:** En ce qui concerne le code de conduite relatif aux détaillants, l'entreprise Aliments Maple Leaf est-elle assez solide pour résister aux arguments des cinq grands?

**Le président:** Je vous remercie de la question. Elle pourra peut-être y répondre plus tard.

C'est maintenant au tour de M. Louis, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Louis.

**M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins. Cette rencontre est très instructive. Je vous suis reconnaissant de vos efforts et du temps que vous nous consacrez.

Je vais commencer par Mme Theodore.

Nous avons beaucoup entendu parler, au cours de cette étude, du besoin de main-d'œuvre qualifiée, et vous avez mentionné la nécessité d'informer les gens au sujet des emplois de longue durée et bien rémunérés qui existent dans l'industrie.

J'aimerais savoir quel genre de relation vous entretenez avec les établissements d'enseignement. Ma circonscription, Kitchener-Conestoga, se trouve à proximité de l'Université de Guelph et du Collège Conestoga, qui offrent tous deux de solides programmes.

Quelle relation entretenez-vous avec ces établissements d'enseignement postsecondaire? Que peut faire le gouvernement fédéral pour contribuer à promouvoir ces emplois?

**Mme Nadia Theodore:** Je vous remercie de la question.

Aliments Maple Leaf a de très bonnes relations avec les universités du Canada.

Nous avons un programme d'été pour les étudiants dans de nombreuses universités, des programmes coopératifs, ainsi qu'un programme du centre d'excellence qui permet à des personnes d'intégrer l'organisation d'Aliments Maple Leaf, puis d'occuper diverses fonctions dans différents services de l'entreprise afin d'en apprendre davantage sur ses activités et de décider ensuite où elles voudraient occuper un poste au début de leur carrière dans l'entreprise. Au chapitre des relations avec les universités, nous nous débrouillons bien.

À mon humble avis, là où le bât blesse, c'est lorsque nous faisons la promotion des emplois chez Aliments Maple Leaf dans ces universités aux côtés des banques, entre autres, ou n'importe quel autre secteur — et je ne pointe pas les banques du doigt. Il est alors, à mon sens, déjà trop tard. Les gens se sont déjà plus ou moins fait

une idée de ce qu'ils estiment être des emplois à forte croissance, à fort potentiel et « à la fine pointe de l'innovation ». Nous savons que les travailleurs de demain qui sont actuellement dans nos universités recherchent ce type d'emplois. Ils souhaitent participer à la croissance économique future du Canada. Ils souhaitent participer aux innovations de pointe et à la technologie de rupture.

C'est le genre de talent que nous voulons assurément attirer dans tous les types d'emplois au sein de notre entreprise et dans tout le secteur, mais nous ne sommes pas suffisamment efficaces sur ce plan.

En terminant, je crois qu'il nous revient en partie, lorsqu'il est question de la manière dont nous allons gérer et façonner le secteur à l'avenir, de veiller à être nous-mêmes à la fine pointe de l'innovation.

Le gouvernement fédéral nous aide à ce chapitre en aidant le secteur agricole et agroalimentaire canadien à rester à la fine pointe de l'innovation dans l'espace agricole. Cela nous aidera à attirer ce talent.

• (1645)

**M. Tim Louis:** Merci.

J'aimerais vraiment avoir plus de temps.

Je vais maintenant m'adresser aux éleveurs de bovins, mais madame Gosselin, vous avez mentionné la chimie verte, et je voudrais parler de la biomasse. Si vous voulez nous parler des moyens de progresser rapidement, ce serait fantastique.

Toutefois, je ne sais pas si nous aurons le temps, parce que je veux poser une question précise... Le représentant des éleveurs de bovins a parlé d'un jeune couple dont le nombre de bêtes est passé de 110 à 250. Beaucoup d'agriculteurs de la région sont dans la même situation; ce sont de petits producteurs qui travaillent avec de petits transformateurs. Je sais que les grandes entreprises obtiendront du soutien, et nous voulons les aider, mais nous voulons aussi aider nos petits producteurs, nos petits agriculteurs et nos voisins.

Que pourrions-nous faire pour aider le jeune couple dont vous avez parlé?

**M. Bob Lowe:** Je n'ai pas eu la chance de le mentionner, mais je pense que l'une des bonnes mesures qu'a prises le gouvernement durant la crise de la COVID, c'est d'apporter des changements au programme Agri-stabilité. Ces changements sont très importants pour tout le monde, mais en particulier pour l'industrie bovine.

Ce qui importe, c'est que le fédéral a dit « le voici », et il revient aux provinces de l'accepter. Selon moi, c'est l'une des choses importantes.

**M. Tim Louis:** Très bien.

Monsieur le président, comme il ne me reste que 10 secondes, je vais m'arrêter là.

Merci à tous.

**Le président:** Merci, monsieur Louis.

[Français]

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Richard Lehoux (Beauce, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents avec nous cet après-midi.

Madame Gosselin, vous avez dit travailler très fort au développement de nouveaux produits relatifs aux solides non gras. Ces produits que vous tentez de développer — je suis convaincu que vous allez y arriver —, est-ce que ce sont des produits pour la consommation ici, au Canada?

On sait qu'en raison de la nouvelle entente avec nos voisins américains, nous devons obtenir certaines autorisations pour pouvoir exporter des produits assujettis à la gestion de l'offre.

**Mme Élise Gosselin:** En effet, cela fait partie des problèmes sur lesquels nous devons nous pencher. Comme nos capacités d'exportation de ces coproduits sont limitées, nous devons trouver des solutions. En fait, nous cherchons des solutions pour accéder à des marchés à haute valeur ajoutée et, de façon plus réaliste, aux marchés nationaux à haute valeur ajoutée ou aux marchés d'exportation pour lesquels nous pouvons encore avoir des gammes de produits d'exportation. Par conséquent, cela enlève la poudre de lait écrémé, mais cela laisse quand même de la place à des produits-crêneaux, comme des concentrés de protéines de lait ou des concentrés de protéines de lactosérum, par exemple. Cela permet de conserver quand même certains produits à plus haute valeur ajoutée.

**M. Richard Lehoux:** En ce qui concerne ces produits à plus haute valeur ajoutée, y aurait-il quand même la possibilité de développer ces marchés à l'étranger?

**Mme Élise Gosselin:** Il reste quelques gammes de produits d'exportation, et cela fait partie de l'incertitude des transformateurs, puisque ce sont des solutions d'investissement à haut risque. Ils veulent s'assurer que, s'ils développent un produit qui sera utilisé dans cinq ans, la capacité d'exportation existera toujours. Cela fait partie des discussions importantes.

**M. Richard Lehoux:** Lors de ses négociations, le gouvernement fédéral a laissé sur la table ces compensations et ces parties d'articles très importants.

Quelle compensation le gouvernement pourrait-il apporter dans ce contexte?

L'idée de garantir des marchés pour les cinq ou dix prochaines années n'est pas évidente.

**Mme Élise Gosselin:** En fait, la stabilité est primordiale, c'est-à-dire que les choses qui sont en place maintenant doivent être maintenues. C'est déjà une étape importante.

Je pense que l'Association des transformateurs laitiers du Canada serait plus à même de vous en parler.

Ce que je veux que vous sachiez, c'est que nous avons des solutions et que nous sommes proactifs pour trouver des solutions innovantes. Un appui en ce sens est toujours important.

**M. Richard Lehoux:** Je vous remercie, madame Gosselin.

Ma prochaine question s'adressera à Mme Theodore.

Vous avez parlé du problème que posent les programmes d'immigration, qui devraient être mieux adaptés. Avez-vous des suggestions à nous proposer pour ce qui est de l'adaptation des programmes? Il y a quand même une certaine lourdeur, que nous avons bien constatée pendant la pandémie.

Selon vous, comment pourrions-nous améliorer cette situation?

• (1650)

[Traduction]

**Mme Nadia Theodore:** Selon nous, à Aliments Maple Leaf, le plus gros problème, en particulier en ce qui a trait au Programme des travailleurs étrangers temporaires, c'est la complexité du processus de demande du début à la fin, la complexité et le temps qu'il faut y consacrer, car nous sommes aux prises, comme nous le disions, avec de graves pénuries.

Il y a aussi les coûts. Comme nous l'avons mentionné, nous cherchons le moyen le plus efficace d'attirer de la main-d'œuvre à long terme à nos usines. C'est ce que nous voulons d'abord faire; ensuite, si nous avons besoin du Programme des travailleurs étrangers temporaires, pour que cela en vaille la peine, les coûts et le temps que nous y consacrons doivent être raisonnables. Or, ce n'est pas le cas pour nous. Nous devons y consacrer beaucoup trop de temps, et les coûts pour l'entreprise sont trop élevés.

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Je vous remercie.

Pourriez-vous donner quelques détails sur la souplesse de la réglementation?

[Traduction]

**Mme Nadia Theodore:** Je pourrais vous en parler indéfiniment, mais je vais essayer de me limiter.

Je ne me rappelle pas si c'est M. Laycraft ou M. Lowe qui a mentionné que, bien souvent, le problème avec la réglementation, ce n'est pas la réglementation en tant que telle, mais le manque de souplesse dans ce que nous sommes tenus de faire.

[Français]

Comme vous l'avez bien dit, c'est un manque de souplesse.

**M. Richard Lehoux:** C'est vraiment l'interprétation de la réglementation.

**Mme Nadia Theodore:** C'est tout à fait cela.

[Traduction]

Actuellement, on met trop l'accent sur le processus, alors qu'il faudrait le mettre sur le résultat et viser à fournir à l'entreprise la marge de manœuvre nécessaire pour atteindre un résultat prédéterminé sur lequel nous nous sommes entendus avec les responsables de la réglementation.

En 2018, il a été proposé de créer un petit code de conduite, en ce qui concerne la réglementation, entre l'organisme de réglementation et l'industrie. Nous pensons que c'est une bonne idée, car cela permet de mettre en place certaines solutions que nous accepterons tous lorsqu'il s'agit d'établir une réglementation afin qu'elle ait du sens tant pour l'organisme de réglementation que pour l'entreprise.

**Le président:** Merci, madame Theodore.

Merci, monsieur Lehoux.

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, madame Theodore.

[Traduction]

**Le président:** C'est maintenant au tour de M. Blois, pour un maximum de six minutes.



Vous avez la parole, monsieur Blois.

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos témoins, qui nous livrent d'excellents témoignages ici, cet après-midi.

Je vais commencer par la Canadian Cattlemen's Association. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la capacité dans l'Est du Canada. Dans mon coin de pays, en Nouvelle-Écosse et dans les provinces maritimes, la capacité de production et de transformation du bétail, à l'échelle provinciale, est de 100 %. Plus tôt au cours de cette étude, Margie Lamb, du conseil du porc de la Nouvelle-Écosse, nous a parlé des défis à surmonter. Nous avons la société Atlantic Beef, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui est un abattoir sous réglementation fédérale.

Pouvez-vous nous dire ce que pensent vos membres qui sont dans cette région de la nécessité d'accroître la transformation, et ce que cela pourrait signifier de favoriser cette industrie dans notre coin de pays?

**M. Dennis Laycraft:** Monsieur Lowe, je peux répondre à celle-ci.

Il y a en fait deux parties. D'abord, nous tentons de mettre des outils de gestion des risques à la disposition des producteurs dans la région des Maritimes. Nous finançons l'indice des prix dans l'Est pour qu'ils aient accès à un programme d'assurance des prix.

**M. Kody Blois:** De toute évidence, nous mettons l'accent sur la transformation, malgré le fait qu'on a besoin de la matière de base, et actuellement, nous importons.

Il pourrait donc être avantageux pour l'entreprise Atlantic Beef, qui effectue encore des importations du Québec, d'avoir une matière de base plus locale, mais il faut que les outils nécessaires soient en place pour inciter les producteurs à en arriver à cette plus grande capacité. Est-ce bien cela?

**M. Dennis Laycraft:** C'est un des éléments. Nous les avons questionnés au sujet du fonds de diversification des exportations, et ils accroissent les activités d'Atlantic Beef. Ils envisageraient de le faire davantage s'il y avait plus de fonds de contrepartie. Encore une fois, on en revient à la tolérance au risque à mesure qu'on va de l'avant.

Il y a une chose dont on parle très peu, mais qui reste toujours présente en coulisse en ce qui a trait à ces petites entreprises locales, et c'est l'accès à Internet en milieu rural. C'est très important. Rien ne va plus quand on tente de vendre quelque chose et qu'un problème survient une ou deux fois par jour. Les entreprises ont besoin d'une infrastructure solide et fiable pour fonctionner efficacement.

• (1655)

**M. Kody Blois:** Nous allons passer le message à la ministre Monsef.

Madame Theodore, comme vous l'avez mentionné, Maple Leaf est la plus grande entreprise de transformation alimentaire au Canada. Partout au pays, mais en particulier dans les provinces maritimes, il y a une centralisation des installations. Par exemple, certaines installations qui existaient dans ma circonscription, dans la vallée de l'Annapolis, ont centralisé leurs opérations ailleurs.

Pourriez-vous nous parler des raisons pour lesquelles Maple Leaf a pris ces décisions? Je suppose que c'était probablement pour at-

teindre une certaine compétitivité des coûts. Comment pouvons-nous travailler avec l'industrie pour renforcer la capacité dans les régions sans nuire, si l'on peut dire, aux arguments économiques? Existe-t-il un juste milieu qui permettrait de conserver cette capacité régionale sans pour autant que cela vous nuise sur le marché international?

**Mme Nadia Theodore:** C'est la grande question, n'est-ce pas? Je crois que la réponse est oui. Bien sûr, ce juste milieu existe quelque part, mais je pense que la difficulté à le trouver est liée aux principes dont nous avons tous parlé ici.

Quand notre entreprise envisage de construire ou de conserver une usine et qu'elle examine la viabilité économique à long terme de ce projet — disons que nous parlons ici de construire une usine —, elle le fait en fonction de ce qu'il en coûtera sur le plan financier et du temps que prendra la construction. La question de la réglementation — de l'échelon fédéral jusqu'à l'échelon municipal — est prise en compte, tout comme la tolérance au risque avec laquelle nous sommes à l'aise, en particulier lorsque nous regardons quelle sera la viabilité à long terme pour le secteur.

Je vais vous donner un exemple. Il ne concerne pas les Maritimes, mais je pense qu'il est pertinent. Nous investissons des sommes importantes dans une usine de transformation de la volaille de London, en tenant compte de l'importance de construire une usine durable pour l'avenir. Ce faisant, nous avons évidemment pris en considération la situation de l'industrie de la volaille. Toutefois, la COVID-19 nous a fait prendre conscience — et cela nous inquiète, bien franchement — de la manière dont notre système de gestion de l'offre est structuré actuellement pour la volaille. Compte tenu de l'investissement que nous avons fait dans cette usine de London, de ce que nous savons et de la façon dont le système a traversé la crise de la COVID-19, notre entreprise fait face à des pertes importantes et à une pression considérable, ce qui nous préoccupe.

**M. Kody Blois:** Je suis désolé, mais je dois vous interrompre, car il ne me reste que 40 secondes. J'aimerais avoir plus de temps.

Comme dernier point, s'il y a quoi que ce soit que vous pourriez soumettre au Comité, je vous invite à le faire. Nous entendons beaucoup parler de la réforme de la réglementation. C'est de la musique à mes oreilles. Je pense qu'il y a des choses importantes que le gouvernement peut faire sans avoir à dépenser qui permettent de stimuler la croissance économique. Au-delà de la création de cette culture de l'innovation à l'intérieur du cadre de réglementation, si vous avez des points problématiques à aborder, le Comité aimerait beaucoup que vous lui en fassiez part.

Il ne me reste probablement qu'une vingtaine de secondes.

Madame Gosselin, vous avez mentionné l'importance de la recherche. Pouvez-vous nous en parler? Par exemple, dans ma circonscription, il y a le centre de recherche de Kemptonville. Dans votre région du Québec, est-ce que ce sont les stations de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui contribuent à stimuler une partie des innovations?

**Le président:** Malheureusement, le temps est écoulé.

Comme l'a indiqué M. Blois, s'il y a quoi que ce soit que vous aimeriez soumettre au Comité, n'hésitez pas à l'envoyer à la présidence.

[Français]

Nous allons poursuivre avec M. Perron.

Monsieur Perron, vous disposez de six minutes.

**M. Yves Perron:** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai pas eu la chance de parler à Mme Theodore puisque nous avons eu des problèmes d'interprétation.

Madame Theodore, vous parlez beaucoup de votre besoin de main d'œuvre. Des témoins nous avaient demandé d'augmenter le pourcentage permis dans les usines de transformation de 10 à 20 %.

Selon vous, est-ce une bonne mesure et est-ce suffisant? Devrions-nous augmenter ce pourcentage à 30 %?

Les projets pilotes fonctionnent-ils?

• (1700)

**Mme Nadia Theodore:** Oui, cela fonctionne, mais nous pouvons en faire plus.

[Traduction]

Nous allons devoir mener des recherches afin de déterminer où sont nos lacunes; ainsi, nous ne passerons pas simplement de 20 % à 30 % d'une façon improvisée.

Oui, je pense que c'est bon. Oui, je pense que nous pouvons faire plus. Nous devons vraiment nous pencher là-dessus et prendre le temps de comprendre où sont nos lacunes afin de réfléchir aux solutions possibles, et je ne crois pas que nous l'ayons fait adéquatement jusqu'à maintenant.

[Français]

**M. Yves Perron:** Appuyez-vous quand même la demande de hausser le pourcentage à 20 %?

[Traduction]

**Mme Nadia Theodore:** De prime abord, oui.

[Français]

**M. Yves Perron:** D'accord, je vous remercie beaucoup.

Vous avez dit tantôt que le secteur de la volaille perdait beaucoup d'argent et que vous viviez dans l'incertitude. Est-ce dû aux récents accords commerciaux? Pouvez-vous nous en parler un peu?

[Traduction]

**Mme Nadia Theodore:** Avec plaisir. Je vais tenter d'être brève. C'est compliqué, mais en gros, le problème, c'est que lorsque nous faisons nos répartitions pour le secteur de la volaille, les transformateurs assument tous les risques, mais n'ont aucun pouvoir sur le plan de la répartition.

Durant la pandémie de COVID-19, au début, nous avons pu régler cette question et adopter une approche régionale; cela s'est plutôt bien passé, mais à mesure que la pandémie progressait, nous étions réticents à le faire encore et encore. Lors de la dernière répartition, ce n'est que l'Ontario qui, par bonté, a décidé de travailler avec nous pour faire en sorte que nous tenions compte des besoins réduits en volaille et que nous ajustions la répartition en conséquence.

[Français]

**M. Yves Perron:** Le début des programmes de compensation promis pourrait-il vous donner de l'oxygène à ce moment-ci?

[Traduction]

**Mme Nadia Theodore:** Vous savez, ce sont deux questions différentes, mais absolument, nous attendons patiemment de savoir ce que les transformateurs vont obtenir. Nous sommes heureux que les producteurs aient reçu leur compensation et nous attendons très patiemment de savoir quelle sera la compensation pour les transformateurs.

[Français]

**M. Yves Perron:** Parfait, je vous remercie beaucoup.

Madame Gosselin, vous avez parlé des incertitudes découlant des ententes commerciales. Je suis quand même heureux de vous entendre dire que vous avez encore des marchés d'exportation et que vous faites de la recherche-développement pour concevoir de nouveaux produits. Or il y a un risque financier et une incertitude à cela. Si vous prenez cinq ans à concevoir un projet, vous vous demandez si vous aurez encore un marché.

Actuellement, les incertitudes relatives aux accords économiques bloquent-elles l'innovation?

**Mme Élise Gosselin:** C'est une très bonne question et c'est difficile...

**M. Yves Perron:** Je peux la formuler différemment. Il y a eu des concessions, mais si l'on vous disait qu'il n'y en aurait plus à l'avenir, cela vous aiderait-il?

**Mme Élise Gosselin:** Oui, tout à fait. Il y a un inconfort certain. Nous ne prenons pas encore la pleine mesure des accords qui ont été conclus au cours des dernières années. Il y aura des restrictions quant aux parts de marché et à la capacité d'exportation, et c'est à cela que l'industrie laitière se prépare. C'est déjà très complexe.

Le message de l'industrie laitière est très clair: elle ne peut plus subir ce genre de modifications. Sinon, cela créera un environnement qui nuira aux affaires tout court, et pas seulement à l'innovation.

**M. Yves Perron:** Si c'était enchâssé dans une loi, cela ferait votre affaire, si je comprends bien.

Revenons à vos étudiants, sujet sur lequel nous avons terminé notre premier échange. Plusieurs intervenants témoignent du fait qu'il faut faire de la promotion pour recruter de la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire.

Vos étudiants ne pourraient-ils pas être une source de main-d'œuvre? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

• (1705)

**Mme Élise Gosselin:** Le recrutement est très difficile à tous les niveaux, même chez les étudiants diplômés. Il faut prendre des mesures pour attirer les gens à travailler dans notre secteur. Nous avons des thèmes de recherche qui concernent les aliments naturels et le côté gourmet chez les jeunes, le procédé de fabrication des aliments, le bien-être animal et l'environnement. Les gens ont une vision un peu stéréotypée du secteur agroalimentaire, mais quand nous lançons le message que notre industrie veut diminuer son empreinte environnementale et améliorer le bien-être animal, nous avons beaucoup de succès dans ces projets.

**Le président:** Merci, madame Gosselin et monsieur Perron.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. MacGregor, pour six minutes.

Allez-y, monsieur MacGregor.

**M. Alistair MacGregor:** Merci, monsieur le président.

Madame Theodore, tout à l'heure, mon collègue M. Epp vous a posé une question au sujet du code de conduite relatif aux détaillants. Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter à ce propos du point de vue d'Aliments Maple Leaf?

**Mme Nadia Theodore:** Au sujet du code, je dirai ceci. Je pense qu'il est important de promouvoir et de soutenir les transactions de bonne foi et les pratiques commerciales responsables. L'entreprise Aliments Maple Leaf pense-t-elle que c'est une bonne idée? Tout à fait. En tant qu'acteur de l'industrie, pour nous, il est tout à fait clair, surtout après avoir discuté avec les petites entreprises, que c'est très difficile. Les marges ne sont tout simplement pas suffisantes pour donner jusqu'à 6 % aux épiciers de façon aléatoire, à tout moment, sur demande.

Est-ce un problème à plus long terme, surtout lorsque nous parlons d'innovation, de la croissance du secteur, de la participation de nouveaux joueurs, de plus petits joueurs? Nous devons faire le lien, absolument. Moi qui parle au nom d'Aliments Maple Leaf, est-ce que je pense qu'il sera facile de convaincre toutes les provinces et tous les territoires du pays d'établir un code de conduite qui conviendra à tout le monde, ce qui serait nécessaire pour qu'il soit efficace, en toute franchise? Je pense que ce pourrait être difficile.

Au bout du compte, nous devons trouver un moyen de travailler ensemble — toutes les parties concernées — afin que, dans nos relations avec les autres, nous nous orientions vers l'intérêt supérieur du secteur. Je ne veux pas paraître exagérément optimiste, mais je pense que c'est vraiment à cela que se résumera la situation. Qu'il s'agisse d'un code de conduite ou d'autre chose, nous pouvons en parler ad nauseam, mais à mon sens, c'est la question fondamentale.

**M. Alistair MacGregor:** Je vous remercie beaucoup.

Madame Gosselin, de Novalait, nous vous avons certes posé beaucoup de questions, mais y a-t-il un élément sur lequel vous aimeriez en dire davantage durant les trois minutes qu'il me reste, y a-t-il une chose sur laquelle vous souhaitez que le Comité se concentre, quelque chose que vous n'avez pas réussi à expliquer complètement antérieurement?

[Français]

**Mme Élise Gosselin:** Je vous remercie beaucoup de m'offrir cette possibilité.

Vous avez sans doute compris qu'une des particularités chez Novalait, c'est que producteurs et transformateurs travaillent ensemble. C'est une des forces de l'entreprise.

Les gens nous connaissent dans toute la province, mais nous sommes très heureux de pouvoir nous faire connaître sur le plan national. Pouvoir travailler dans un continuum, de la production jusqu'à la transformation, nous donne une voix de plus pour régler des problèmes. C'est vraiment l'approche que nous souhaitons pouvoir présenter. Souvent, les producteurs et les transformateurs se retrouvent dans des rôles de négociation. Chez Novalait, nous démontrons qu'il est possible de travailler aussi sur des enjeux communs, que cela permet d'aller beaucoup plus loin.

Encore une fois, l'innovation est centrale dans tout ce que nous allons faire par la suite en ce qui a trait à la transformation alimentaire. Il est donc vraiment important de poursuivre l'effort financier pour appuyer l'innovation. Nous en voyons les résultats, tant pour

ce qui est des connaissances, des données que de la science qui aident les entreprises à prendre de bonnes décisions.

Nous n'avons pas beaucoup parlé de bien-être animal, mais il s'agit d'un des enjeux sur lesquels nous avons également beaucoup travaillé. Nous voulons continuer d'avoir une discussion importante basée sur les faits, et non pas sur les perceptions. Les producteurs et les transformateurs s'accordent pour le faire ensemble et cela est important.

Il est donc nécessaire d'appuyer cette quête d'innovation par la suite, puisqu'elle est intimement liée à l'économie. Il est important de considérer la recherche dans l'optique qu'elle permet de trouver des solutions pour le secteur industriel.

Je vous remercie.

• (1710)

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur le président, je vais m'arrêter là. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur MacGregor.

[Français]

Merci, madame Gosselin.

[Traduction]

La période de questions est maintenant terminée, mais si le Comité me le permet, je vais utiliser le privilège dont je bénéficie de poser une question. Je vais m'adresser à Mme Theodore. Je n'aimerais peut-être pas la réponse que vous allez me donner, mais je crois que c'est une question qui mérite d'être posée.

Pourquoi est-ce que Maple Leaf, un fleuron canadien dont le logo est la feuille d'érable, a choisi d'établir une usine de transformation de 310 millions de dollars à Shelbyville, en Indiana, alors que nous avons ici, au Canada, l'approvisionnement, la matière première et la qualité nécessaires? Pourquoi avez-vous pris cette décision? Pourquoi est-ce que le secteur privé n'investit pas dans de telles usines au Canada?

Nous allons écouter votre réponse. Merci.

**Mme Nadia Theodore:** Merci, monsieur Finnigan, pour votre question.

Ma réponse se trouve dans ma déclaration liminaire. Je vais dire tout d'abord que la situation est complexe. Il n'y a jamais qu'un seul facteur qui entre en ligne de compte. Comme je l'ai dit durant mon exposé, il y a notamment l'effet cumulatif et le fardeau cumulatif de la réglementation, du point de vue des coûts, du temps et également de la prévisibilité. Tous les participants à la présente réunion virtuelle connaissent bien le monde des affaires et savent que ce qui est le plus important pour les entreprises, c'est la prévisibilité et la rentabilité. Ce sont les deux éléments essentiels.

Je dirais que la réglementation contient beaucoup de bons éléments, mais il y a certains aspects qui constituent une entrave aux investissements. Ce sont des obstacles à la prévisibilité, à l'innovation et à la rentabilité qui, souvent, pèsent beaucoup plus lourd dans la balance que les avantages sur les plans de la santé et de l'environnement qu'on souhaite apporter.

Je ne parlerai pas des détails concernant la décision d'établir une usine dans une ville plutôt qu'une autre, mais je peux vous dire que le Comité devrait se pencher sur ces exemples, les étudier attentivement et réfléchir sérieusement à notre cadre réglementaire, surtout lorsqu'il est question de relancer l'économie et, en particulier, de renforcer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'avenir.

**Le président:** Je vous remercie beaucoup, madame Theodore. Je ne pensais pas que j'allais aimer la réponse, mais je crois que c'est une question qu'il fallait poser, et je suis d'avis que nous devons chercher à accroître notre capacité de transformation. Je vous remercie beaucoup.

Cela étant dit, je tiens à remercier les représentants de la Canadian Cattlemen's Association. Monsieur Lowe, je vous remercie

beaucoup pour votre présence aujourd'hui. M. Laycraft, je vous remercie également de votre présence et pour vos commentaires.

*[Français]*

Madame Gosselin, je vous remercie d'avoir été des nôtres, aujourd'hui.

*[Traduction]*

Je remercie également Mme Theodore, des Aliments Maple Leaf, de s'être jointe à nous aujourd'hui.

Cela met fin aux travaux du Comité pour aujourd'hui. Nous allons nous réunir à nouveau jeudi.

Merci à tous. La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>